

Abrogation du décret du 24 janvier 2013 dit “sur les rythmes scolaires”

Les enseignants de l'école et personnels communaux soussignés considèrent que le décret du 24 janvier 2013, instituant les nouveaux rythmes scolaires, ne correspond en rien aux besoins des élèves, ce que confirment pleinement ses premières semaines d'application dans les communes qui l'ont mis en œuvre à cette rentrée.

Ils considèrent que ce décret menace les principes d'égalité de l'Ecole publique en engageant la substitution à l'école de la République d'une multitude de services éducatifs locaux.

Les soussignés considèrent que le décret du 24 janvier 2013 menace ainsi leurs statuts et place chaque école, ses élèves, ses personnels sous la tutelle directe des élus politiques locaux qui, en devenant “garants de la continuité éducative locale”, sont dotés de larges pouvoirs d'adaptation des horaires, comme des contenus d'enseignement. À brève échéance, ce décret menace l'existence même des petites écoles dont les communes seraient soumises à des pressions financières et à une concurrence insupportables.

En conséquence, les soussignés demandent l'abrogation du décret du 24 janvier 2013 sur les rythmes scolaires et soutiennent les demandes d'abandon immédiat des “expérimentations” en cours, formulées par leurs collègues dans les communes appliquant le décret.

NOM-Prénom	Fonction	Ecole	Eventuellement, organisation syndicale	signature

Informés de l'appel à la grève nationale pour le jeudi 14 novembre :

- des fédérations et organisations syndicales nationales CGT Services publics, CGT Educ'action, FNEC-FP-FO, FO Services publics et de santé, SUD-Éducation, SUD Collectivités Territoriales, FAEN
- des appels départementaux en cours, comme celui de Paris avec les syndicats SNUipp-FSU, Snudi-FO, Sud Education, CNT-Ste, CGT Educ'Action et FO Ville de Paris,

**Pour l'abandon des dispositifs en cours
et le retrait du décret du 24 janvier 2013 sur les rythmes scolaires,**

ils décident de se joindre à ces appels et de préparer la grève pour le 14 novembre